

Paris, le 20 août 2020

Coup d'État au Mali : L'Assemblée parlementaire de la Francophonie condamne le coup de force survenu au Mali

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) condamne le changement de régime inconstitutionnel au Mali suite à la mutinerie survenue hier au camp militaire Soundiata-Keïta de Kati, au Nord de Bamako, qui a mené à l'arrestation par des militaires mutins du Président de la République S.E. M. Ibrahim Boubacar Keïta et du Premier ministre M. Boubou Cissé.

L'APF prend acte de l'annonce de la démission du Chef de l'Etat, de la dissolution du Parlement et du gouvernement de la République du Mali.

Conformément à la Déclaration de Bamako, elle s'oppose fermement à tout changement politique anticonstitutionnel et invite les parties prenantes à privilégier le dialogue ainsi que la sécurité du peuple malien. Elle exhorte l'armée malienne à adopter une attitude républicaine et exige la libération immédiate de tous les acteurs politiques privés actuellement de liberté.

Seul un retour rapide à l'ordre constitutionnel selon le respect des principes du droit international et des droits de l'Homme permettra d'éviter tout vide institutionnel et de retrouver sa pleine souveraineté dans un contexte démocratique serein. Une issue consensuelle est la seule voie pour maintenir la stabilité du pays mais également de la région du Sahel.

« Avec les autres partenaires internationaux - dont la CEDEAO et l'Union Africaine - avec lesquels nous partageons et soutenons les positions, nous devons dès aujourd'hui examiner les conditions dans lesquelles, nous devons contribuer au retour à la paix et à la démocratie et à une sortie de crise pacifique au Mali » a déclaré Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.

L'APF suit avec une attention particulière l'évolution de la situation et se tient à la disposition du peuple malien pour accompagner la transition vers de prochaines élections.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.